

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

<u>Date de convocation,</u> 2 avril 2026	<u>Étaient présents :</u> Mme Hélène AUBRY, M. Didier BOQUET, Mme Sophie BOURDON, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, M. Mario CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Hakim FATMI, Mme Alexandra FORET, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Marion GOURRAUD, Mme Nathalie HAUCHARD, M. Luc HITTLER, M. Jacques LEBAS, M. Morgan LEGRAND, Mme Dominique LEPÊME, M. Kévin MIERE, M. André RIC, Mme Nathalie SCHOTT, M. Pierre SIDOINE, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Amélie STAWSKI, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, Mme Christelle TOCQUEVILLE, M. Alexandre VOIMENT.
<u>Date de publication sur le site internet de la commune,</u> 10 avril 2026	
<u>Date de signature</u> 29 avril 2026	
<u>Nombre de conseillers,</u> En exercice 29 Présents 28 Votants 29	<u>Excusée- A donné procuration :</u> Mme Lisa AUBERT à M. Alexandre VOIMENT.

Monsieur BOQUET Didier a été désigné secrétaire de séance.

DL2026-028	Désignation des représentants de la commune au Conseil d'administration de l'association d'Aide à domicile en milieu rural (ADMR)
------------	---

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner les membres titulaires et suppléants au sein des différents syndicats, organismes et associations pour la durée du mandat.

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de service à la personne.

L'ADMR propose de nombreux services répartis en quatre pôles :

- Enfance et parentalité,
- Accompagnement du handicap,
- Services et soins aux séniors,
- Entretien de la maison.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association,
Vu les statuts de l'association ADMR,

Considérant le renouvellement du Conseil municipal à la suite des élections municipales,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner un représentant titulaire et un suppléant au sein du Conseil d'administration de l'association ADMR,

Monsieur le Maire propose de désigner les représentants au Conseil d'Administration de l'ADMR :

- Sylvie CHRISTIAENS : titulaire
- Christelle TOCQUEVILLE : suppléante

Et d'informer les autorités compétentes de cette désignation.

Les représentants ainsi désignés exerceront leur mandat conformément aux dispositions légales en vigueur.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien Coriton

Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier Boquet

Didier BOQUET